

Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 22 (mars - avril 2015)

Rubrique études

L'Autorité bancaire européenne (EBA) a publié, le 26 octobre 2014, les résultats des tests de résistance (stress tests) qui ont été menés sur 123 groupes bancaires au niveau de l'Union européenne. Ces résultats font partie intégrante de l'évaluation complète des bilans menée par la Banque centrale européenne sur 130 groupes bancaires au niveau de la zone euro, parmi lesquels 13 groupes français¹. La publication des résultats a donné lieu à la communication d'un grand volume de données individuelles par les superviseurs, permettant de réaliser des analyses comparatives des résultats sur les différentes composantes du stress.

La méthodologie commune développée par l'EBA suit une approche dite « bottom up », selon laquelle les résultats sont produits par les banques participantes sur la base de leurs modèles internes, tout en respectant des contraintes fixées par la méthodologie. La capacité de résistance des banques a été évaluée en mesurant l'impact de deux scénarios à trois ans, au cours desquels les banques devaient conserver en permanence un ratio CET 1 minimum de 8 % s'agissant du scénario de base, et de 5,5 % s'agissant du scénario stressé.

En termes de sévérité, le scénario stressé défini pour l'exercice 2014 apparaît plus conservateur que celui défini pour l'exercice de 2011 de l'EBA, et comparable aux scénarios stressés appliqués par la Fed (Réserve fédérale des États-Unis) dans son dernier exercice. Cependant, les chocs appliqués aux différents pays de l'Union européenne diffèrent sensiblement, ces différences pouvant s'expliquer par les caractéristiques structurelles propres à chaque pays.

L'analyse des résultats des banques françaises fait ressortir un niveau de solvabilité élevé du secteur français, que ce soit au point de départ (31 décembre 2013) ou à l'issue du stress (31 décembre 2016). Après prise en compte de la revue de la qualité des actifs menée par la BCE, le ratio CET 1 agrégé des banques françaises, calculé selon le dispositif réglementaire CRR-CRD 4, s'élève à 11,3 % au 31 décembre 2013 et ressort à 9 % en 2016 dans le cadre du scénario stressé, soit une érosion du ratio de solvabilité de 230 points de base environ. Au final en 2016, la capitalisation du secteur français est donc supérieure à la moyenne européenne (9 % contre 8,4 %). L'impact du stress mesuré concernant l'écart au compte central à fin 2016 ressort à 281 points de base pour les banques françaises et à 330 points de base pour l'ensemble de l'Union européenne.

Le ratio CET 1 agrégé sur le périmètre couvert par l'EBA évolue sous l'effet de deux principaux facteurs.

Le volet "crédit" est l'un des facteurs qui affectent le plus le ratio de solvabilité dans l'exercice. La sévérité relative du stress, mesurée par l'écart de ratio CET 1 moyen en 2016 entre le compte central et le scénario stressé après application du seul stress de crédit (hors titrisation), place la France parmi les pays les moins affectés (- 135 points de base, contre - 181 pour l'Union européenne). En distinguant par portefeuille, il apparaît que le stress appliqué par les banques françaises est, en termes de sévérité, dans la moyenne européenne pour l'immobilier résidentiel et dans la fourchette basse pour le crédit aux entreprises.

Le volet "marge d'intérêts" du stress test – combinaison de l'effet de l'évolution des taux d'intérêt et de l'évolution du coût de financement des banques – est également l'un des facteurs prédominants dans l'impact du stress. Avec une perte de 15,6 % de marge nette d'intérêts en moyenne sur trois ans par rapport à l'année 2013, les banques françaises apparaissent parmi les plus touchées par ce volet du stress test. Les autres facteurs (volets "risque souverain" et "risques de marché" du stress) ont un impact plus limité.

[Retrouvez l'intégralité de cette analyse dans la revue Analyses et Synthèses n° 40](#)

1. BNP Paribas Fortis, Société Générale, Groupe BPCE, Groupe Crédit Agricole, Groupe Crédit Mutuel, La Banque postale, HSBC France (inclus dans l'exercice EBA au niveau du groupe HSBC), Banque publique d'investissement, Société de financement local, RCI banque, Banque PSA finance, Caisse de refinancement de l'habitat, LCH Clearnet (exclus de l'exercice EBA).